

Pithiviers, le 10 novembre 2021

Madame la Préfète
DDT du Loiret
Service Eau, Environnement, Forêt
181 rue de Bourgogne
45042 ORLEANS CEDEX

Affaire suivie par Thomas Carrière

N/REF : MB/BD/223/2021

Objet : Avis de la CLE du SAGE Nappe de Beauce – Demande de régularisation de l'autorisation environnementale relative au projet de ZAC des Loges sur la commune de Fay-aux-Loges

Madame la Préfète,

En date du 11 octobre 2021, vous sollicitez l'avis de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE de la Nappe de Beauce sur le dossier de demande de régularisation de l'autorisation environnementale unique relative au projet de la ZAC des Loges, déposé par la Communauté de Communes de Loges, sur la commune de Fay-aux-Loges.

Après examen du dossier que vous m'avez transmis, je vous informe que je n'ai aucune remarque particulière à formuler et que ce projet ne présente pas d'incompatibilité avec les orientations du PAGD ni de non-conformité avec le règlement du SAGE Nappe de Beauce.

Je vous prie de croire, Madame la Préfète, à l'assurance de mes salutations distinguées.



Monique BEVIERE
Présidente de la CLE
du SAGE Nappe de Beauce